

COMMUNIQUE DE PRESSE

HOPITAUX Création de 14 Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

La coopération entre hôpitaux va se renforcer dans la région avec la création au 1^{er} Juillet de 14 Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). L'offre de soins de proximité sera désormais organisée dans le cadre d'un même projet médical partagé entre plusieurs hôpitaux.

Prévus dans le cadre de la Loi de modernisation de notre système de santé, les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) visent à mettre en œuvre, entre plusieurs établissements hospitaliers, une stratégie de prise en charge commune et graduée, au bénéfice du patient. L'objectif est de garantir une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité.

A l'échelle de la grande région, l'Agence régionale de santé a travaillé ces derniers mois à la préfiguration des Groupements Hospitaliers de Territoire en associant tous les acteurs locaux. Cette concertation vient d'aboutir à la création au 1^{er} juillet de 14 GHT dans la région [voir encadré ci-contre].

Dans la majorité des cas, ces Groupements hospitaliers de territoire correspondent à la cartographie des territoires de santé existants. Ces périmètres ont été ajustés en fonction des réalités locales. Le plus petit GHT compte 3 membres, le plus important, 14 membres. Une dérogation est accordée pour le Centre Hospitalier de Thuir (66), spécialisé en santé mentale et déjà conventionné avec l'hôpital de Perpignan.

Les services de l'ARS demeurent fortement mobilisés aux côtés des établissements et met en place plusieurs mesures d'accompagnement pour faciliter la mise en œuvre de ces Groupements hospitaliers de territoire.

.../...

Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) : Les coopérations entre hôpitaux en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

GHT des Pyrénées ariégeoises

(ARIEGE)

5 membres :

Centres hospitaliers de Foix, de Lavelanet, de Saint-Girons, de Tarascon-sur-Ariège et d'Ax-les-Thermes.

GHT Ouest audois

(AUDE)

3 membres :

Centres hospitaliers de Carcassonne, de Castelnaudary et de Limoux-Quillan.

GHT du Rouergue

(AVEYRON)

6 membres :

Centres hospitaliers de Decazeville, de Rodez, de Villefranche de Rouergue, de Saint-Geniez-d'Olt, d'Espalion et de Salles-la-Source.

GHT Cévennes-Gard-Camargue

(GARD)

8 membres :

CHU de Nîmes, Centres Hospitaliers d'Uzès, de Bagnols sur Cèze, de Alès-Cévennes, de Pont-Saint-Esprit, de Pontails, du Vigan et Centre hospitalier spécialisé d'Uzès.

GHT de la Haute-Garonne et du Tarn Ouest

(HAUTE-GARONNE / TARN)

7 membres :

CHU de Toulouse, Centres Hospitaliers de Saint-Gaudens, de Luchon, de Muret, de Lavar, de Graulhet, Centre hospitalier spécialisé de Toulouse (CHS Marchant)

GHT du Gers

(GERS)

12 membres :

Centres hospitaliers d'Auch, de Condom, de Mauvezin, de Lombez, de Gimont, de Mirande, de Vic-Fezensac, de Fleurance, de Nogaro, Centre hospitalier spécialisé d'Auch, Centre Cantaloup-Lavallée, EHPAD Lavallée.

GHT de l'est Hérault et du sud Aveyron

(HERAULT / AVEYRON)

9 membres :

CHU de Montpellier, Centres Hospitaliers des Hôpitaux du Bassin de Thau (HBT), de Clermont-l'Hérault, de Lodève, de Lunel, de Lamalou-les-Bains, de Millau, de Saint-Affrique et de Sévérac-le-Château.

GHT Ouest Hérault

(HERAULT)

3 membres :

Centres hospitaliers de Béziers, de Bédarieux et de Pézenas.

GHT du Lot

(LOT)

5 membres :

Centres hospitaliers de Cahors, de Figeac, de Saint-Céré, de Gramat, de Gourdon.

GHT Lozère

(LOZERE)

14 membres :

Centres Hospitaliers de Lozère (ex-CHG sites de Mende et de Marvejols), de Marvejols, de Florac, de Langogne, de Saint Chély, de Saint Alban, EHPAD de Vialas et de Villefort, du Bleynard, de Nasbinals, de Luc, d'Auroux, de la Soleillade au Collet de Dèze et Résidence Piencourt à Mende.

GHT des Hautes-Pyrénées

(HAUTES-PYRENEES)

5 membres :

Centres Hospitaliers de Tarbes, de Bagnères de Bigorre, de Lourdes, d'Astugue et Centre hospitalier spécialisé de Lannemezan.

GHT des centres hospitaliers de Perpignan - Prades

- Narbonne - Port la Nouvelle - Lézignan-Corbières

(AUDE / PYRENEES-ORIENTALES)

5 membres :

Centres hospitaliers de Perpignan, de Prades, de Narbonne, de Port-la-Nouvelle et de Lézignan-Corbières.

GHT du Tarn, du Revelois et du St Ponais

(TARN / HAUTE-GARONNE / HERAULT)

5 membres :

Centres hospitaliers de Castres-Mazamet, d'Albi, de Gaillac, de Revel et de Saint-Pons-de-Thomières.

GHT de Tarn et Garonne

(TARN ET GARONNE)

5 membres :

Centres hospitaliers de Montauban, de Castelsarrasin-Moissac, de Caussade, de Nègrepelisse et de Valence d'Agen.

Agence Régionale de Santé
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

26-28 Parc Club du Millénaire - 1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2
standard : 04 67 07 20 07

www.ars.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.sante.fr

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON - 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU - 04 67 07 20 14 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI - 05 34 30 25 39 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr